

## Les souscriptions de capacités aux PIR Dunkerque et Jura

Vous êtes actifs sur le réseau amont de GRTgaz et souhaitez souscrire des capacités aux Points d'Interconnexion Réseau (PIR).

Les PIR sont classés en trois catégories :

- Les points CAM, sur lesquels le code réseau européen CAM (Capacity Allocation Mechanism) s'applique : Virtualys, Taisnières B, Obergailbach
- Le PIR Oltingue qui n'est pas un point CAM mais sur lequel les règles CAM s'appliquent
- Les PIR Dunkerque et Jura

La présente fiche décrit les modalités de souscription aux PIR Dunkerque et Jura.

### 1) Le PIR Dunkerque

GRTgaz commercialise au PIR Dunkerque des capacités fermes et interruptibles, uniquement dans le sens dominant du flux physique (pas de capacité « rebours »).

Ces capacités sont proposées sur quatre pas de temps :

- annuel
- trimestriel
- mensuel (mois calendaire)
- quotidien

Pour faciliter l'accès des nouveaux entrants, le mécanisme de capacités restituables a été mis en œuvre au PIR Dunkerque :

#### Les capacités restituables :

Si un expéditeur détient plus de 20% des capacités fermes annuelles commercialisables à Dunkerque, une fraction de la part de capacité qu'il détient au-delà de ces 20% est convertie en capacité restituable : cette fraction est fixée à 20%.

Cette capacité restituable peut-être souscrite, s'il ne reste plus ou pas assez de capacité ferme disponible, sous forme de bandeaux annuels et pour une durée maximale de 4 ans.

### Les mécanismes de commercialisation

La commercialisation des capacités au PIR Dunkerque se fait via TRANS@ctions.

#### Comment réserver des capacités sous TRANS@ctions ?

Pour réserver une capacité sous TRANS@ctions, il vous suffit d'aller dans la rubrique « Capacités et Services », puis « gérer vos demandes » (long terme, court terme, enchères, etc.), puis « créer une demande de capacités ».

Contrat	Capacités et services	Opérations	Mesures & Réalisations
<ul style="list-style-type: none"> <li>Consulter vos contrats</li> <li>Gérer vos Déclarations Conjointes</li> <li>Accéder aux données du Contrat GRT-3.1</li> <li>Consulter votre pointe journalière 2%</li> <li>Accéder aux prévisions de consommation</li> <li>Consulter les pièces jointes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gérer vos Demandes MT/LT Réseau Amont</li> <li>Gérer vos Demandes CT Réseau Amont</li> <li><b>Créer une Demande de Capacité</b></li> <li>Consulter les Capacités Disponibles CT</li> <li>Gérer vos Demandes Enchères</li> <li>Gérer vos Demandes de Compensation</li> <li>Gérer vos Demandes Réseau Aval</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consulter le Programme Travaux</li> <li>Consulter vos Capacités Opérationnelles</li> <li>Gérer vos Demandes d'Acheminement</li> <li>Consulter votre Programmation</li> <li>Gérer vos déclarations Profil Horaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consulter vos Mesures</li> <li>Consulter vos Mesures sous forme graphique</li> <li>Consulter vos Réalisations</li> <li>Consulter vos Tolérances Opérationnelles</li> <li>Consulter vos émissions de CO2</li> <li>Consulter votre Equilibrage</li> </ul>
		Accès rapides	Accès rapides

Après avoir initié une demande, avec un volume et une période, n'oubliez pas de valider votre demande pour que celle-ci soit transmise à GRTgaz.

### Planning de commercialisation

L'interruptible n'est commercialisé sur les différents pas de temps que si tout le ferme a été souscrit.

Produit	Période de validité	Ferme		Interruptible	
		OSP	FCFS	OSP	UBI
ANNUEL	1/10/A - 1/10/A+1	du 11 au 20 juin		du 21 au dernier jour de juin	
	...				
TRIMESTRIEL	1/10/A+14 - 1/10/A+15	du 11 au 20 juillet		du 21 au dernier jour de juillet	
	Q1: 1/10/A - 1/01/A+1				
	Q2: 1/01/A+1 - 1/04/A+1				
	Q3: 1/04/A+1 - 1/07/A+1				
MENSUEL	Q4: 1/07/A+1 - 1/10/A+1	du 11 au 20 octobre		du 21 au dernier jour d'octobre	
	Mois M	du 11 au 20 janvier		du 21 au dernier jour de janvier	
QUOTIDIEN	Jour J	du 11 au 20 avril		du 21 au dernier jour d'avril	
		du 1 au 10 du mois M-1	du 11 du mois M-1 jusqu'à 3 jours ouvrés avant le 1er jour du mois M	du 1 au 10 du mois M-1	du 11 du mois M-1 jusqu'à 3 jours ouvrés avant le 1er jour du mois M
INTRA QUOTIDIEN	H+4 pour le jour jusqu'à la fin de la journée gazière		à partir 2 <sup>ème</sup> jour ouvré précédent le 1 <sup>er</sup> jour du mois M jusqu'à 13h en J-1		nominations de 14h en J-1 à 3h en J

## Zoom sur les 3 mécanismes de commercialisation existants

### L' « Open Subscription Period » (OSP)

Les demandes de souscription exprimées au cours de la fenêtre de réservation sont réputées arrivées simultanément. Les capacités sont allouées sur la base de ces demandes, avec application d'un prorata si le cumul des demandes sépare la capacité disponible.

### Le « First Come First Served » (FCFS)

Les capacités sont allouées au fur et à mesure des souscriptions selon le principe premier arrive premier servi.

### Le UBI « Use-it-or-Buy-It »

Par le biais de ses nominations, le client peut demander de la capacité au-delà de ses souscriptions déjà existantes en day-ahead ou au cours de la journée gazière.

<b>Ouverture du service</b>	Entre 14h en J-1 et 3h en intraJ à chaque cycle
<b>Niveau de capacités mise en vente</b>	Capacités souscrites mais non utilisées à chaque cycle par les expéditeurs + les capacités invendues par GRTgaz
<b>Mode d'allocation</b>	Au prorata, en fonction des nominations ou programmations du dernier cycle, avec une priorité aux propriétaires de capacités annuelles, mensuelles et quotidiennes (aussi bien fermes qu'interruptibles) sur le PIR Dunkerque
<b>Prix appliqué</b>	1/240 <sup>ème</sup> du prix de la capacité ferme annuelle Ce tarif s'applique sur la quantité au-delà des capacités (droits fermes et droits interruptibles) souscrites sur le point concerné
<b>Où consulter la capacité disponible ?</b>	Dans TRANS@ctions
<b>Comment réserver ?</b>	Dans TRANS@ctions, en nominant au-delà de la capacité opérationnelle de chaque expéditeur

La capacité UBI disponible par journée gazière est disponible sur le portail TRANS@ctions via la section « **Consulter les Offres UIOLI disponibles** ». Elle est mise à jour à chaque cycle.

## TRANS@ctions



The screenshot shows the TRANS@ctions portal dashboard with the following sections:

- Contrat:** Consulter vos contrats, Gérer vos Contreparties aux PITD
- Capacités et services:** Gérer vos Demandes MT/LT Réseau Amont, Gérer vos Demandes CT Réseau Amont, Gérer vos Demandes Enchères, Gérer vos Demandes de
- Opérations:** Consulter le Programme Travaux, Consulter vos Capacités Opérationnelles, Consulter vos Capacités Opérationnelles, Consulter les Offres UIOLI disponibles
- Mesures & Réalisations:** Consulter vos Mesures, Consulter vos Réalisations, Consulter vos Tolérances Opérationnelles, Accès rapides
- Factures:** Accès rapides

À la fin de chaque cycle, la capacité UBI attribuée est mise à jour dans la « Synthèse des Capacités Opérationnelles » de chaque expéditeur, en day-ahead et en infra journalier.

## 2) Le PIR Jura

GRTgaz commercialise au PIR Jura des capacités fermes dans le sens dominant du flux physique (forward).

Les capacités fermes sont commercialisées sur le pas de temps annuel. Elles sont allouées à l'expéditeur qui en fait la demande avec un préavis minimum de 15 jours et sous réserve qu'il justifie d'un contrat de transport avec le transporteur adjacent, ou d'un contrat de vente de gaz avec un autre expéditeur disposant de droits d'acheminement sur le réseau du transporteur adjacent.